

Commission de Suivi de Site  
de l'incinérateur d'ECONOTRE (CSS ECONOTRE)  
à Bessières  
Séance du 12 décembre 2016  
- Relevé de conclusions -

**Madame GAY (DDT 31)**, représentant Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne ouvre la séance. (liste des participants jointe en annexe).

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2015,
- 2 - Présentation du rapport d'activité 2015,
- 3 - Points divers, dont :
  - conséquences de l'incinération d'objets et matières contenant des nanoparticules,
  - conséquences de l'incinération des objets et matières dites « connectées ».

1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 16 novembre 2015

En l'absence d'observation, le compte-rendu de la réunion du 16 novembre 2015 est approuvé.

2) Présentation du rapport d'activité 2015 de la société ECONOTRE

**Monsieur SPITZ**, directeur de la société ECONOTRE présente le bilan d'exploitation 2015. Il indique que 168 000 tonnes de déchets ont été incinérés en 2015, 104 Gwh produits et une performance énergétique de 83,5 %.

**Madame MARTIN**, société ECONOTRE, présente quant à elle le bilan environnemental 2015.

Elle précise qu'il y a eu un dépassement de la concentration en fluor dans les rejets aqueux mais les contre-analyses ont montré que c'était certainement dû à une interférence analytique.

**Sur les faits marquants de 2015**, **Monsieur SPITZ** précise qu'il y a eu 7 déclenchements liés à la radioactivité. 6 d'entre eux étaient liés à la présence de l'iode 31 (traitements anti-cancers qui se retrouvent dans les ordures ménagères) et une détection liée à un élément radioactif de courte période dans les ordures ménagères. La décroissance a été très rapide car le radio-élément n'était plus détecté dès le lendemain.

Il y a eu également deux départs de feu. Les pompiers ont été avertis. La procédure a bien été mise en place. Les pompiers ont félicité la réactivité des équipes.

**Madame GAY** souhaite savoir si les serres sont construites.

**Monsieur SPITZ** lui répond qu'en effet elles sont construites sur 3,5 hectares. Il reste encore 7 hectares à mettre en place.

**Monsieur ALBERT**, A.B.C.D.E. (association bessiéraise contre la dégradation de l'environnement) souhaite connaître le nombre de contrôles inopinés qu'il y a eu sur l'année 2015.

**Monsieur SPITZ** lui répond qu'il y a un contrôle inopiné pour chaque thématique.

Monsieur GOLLIN, directeur régional de la société ECONOTRE précise que ce sont des activités classées prioritaires, il y a en général au moins un contrôle par installation.

Madame MARTIN rajoute qu'il y a eu en 2016 un contrôle inopiné pour les équipements sous pression et les ponts à bascule.

Monsieur ALBERT souhaite savoir si la chaleur est utilisée pour les serres.

Monsieur SPITZ lui répond par l'affirmative et indique qu'Econotre suit la production de chaleur.

Monsieur ALBERT souhaite connaître la température à la sortie de filtration.

Monsieur SPITZ lui répond que la température se situe entre 180 et 250 degrés. A la sortie du premier laveur la température est descendue à 60-70 degrés.

La difficulté en sortie électro filtre, est que l'acide n'est pas épuré. Si on veut mettre un échangeur de chaleur à cette sortie il faudrait mettre des équipements adaptés à de telles contraintes. Au niveau économique c'est difficilement rentable. Ce n'est pas un sujet qui est écarté par Econotre, cependant la partie sur la valorisation de l'énergie en sortie turbine a été plus développée.

### 3) Points divers

Sur les nanoparticules, Monsieur SPITZ précise que les mesures réalisées par l'ORAMIP montrent des concentrations de 18 µg/m<sup>3</sup> pour les PM10 (30 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur l'agglomération de Toulouse).

Pour les PM 2,5 il n'y a pas eu de mesures réalisées mais des analyses ont été faites sur d'autres établissements (incinération de Nimes). Les nanoparticules sont retrouvées dans les crèmes solaires, les vêtements, l'alimentation.

Monsieur ALBERT précise que les nanoparticules peuvent même entrer dans le cerveau humain. Plus elles sont petites, plus elles sont dangereuses. Très peu de laboratoires sont en mesure de quantifier ces nanoparticules.

Monsieur GOLLIN précise qu'un cadre réglementaire existe pour les PM10 mais pas pour les PM2,5.

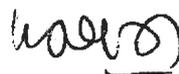
Concernant les matières connectées, Monsieur ALBERT s'adresse à DECOSET et indique qu'il pense qu'il n'y a pas assez de sensibilisation auprès des citoyens (les piles par exemple sont la plupart du temps mises dans les ordures ménagères comme les objets connectés).

Monsieur MELLAC, Syndicat Mixte DECOSET, indique qu'une opération pilote a été menée sur 2 communes pour collecter davantage de piles.

Les piles étaient mises dans des sacs que la poste collectait. C'est une opération qui a connu un succès au niveau qualitatif mais pas au niveau quantitatif. L'opération n'a pas été renouvelée car la DREAL estime que le stockage de piles dans un endroit génère une installation classée. C'est en cours de discussion avec la DREAL. Pour les objets connectés, ils doivent être récupérés dans le cadre des D3E. Si une collecte particulière doit être faite, elle sera réalisée.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 15H30.

Pour le préfet et par délégation  
La directrice de mission  
développement durable



Danièle GAY

## Liste des participants

### Administrations de l'état

*Madame GAY Danièle, DDT 31*

*Madame REBOULET Sylvie, DDT 31*

*Madame QUINIOU Françoise, DDT 31*

*Madame COT Adeline, DREAL Midi-Pyrénées, inspection des installations classées*

### Elus de collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération

*Monsieur MARTIN Michel, mairie de Roquemaure*

### Représentants de l'exploitant de l'installation

*Monsieur SPITZ Gaël, directeur de la société ECONOTRE*

*Monsieur GOLLIN Sylvain, directeur régional de la société ECONOTRE*

*Madame MARTIN Carine, société ECONOTRE, responsable environnement*

*Monsieur MELLAC Bernard, syndicat Mixte DECOSET*

### Représentant des salariés de l'installation

*Monsieur DUFRESNE Marc, instrumentiste ECONOTRE*

*Madame CLAMENS Stéphanie, agent de tri ECONOTRE*

*Madame SOLATGES Véronique, responsable presse ECONOTRE*

### Représentants des riverains de l'installation ou des associations de protection de l'environnement

*Monsieur ALBERT Philippe, A.B.C.D.E. (association bessérienne contre la dégradation de l'environnement).*